

REUNION GAMINS-GAMINES 22 JANVIER 2016

Pour la période de **septembre à décembre 2015** :

1) RAPPORT MORAL-RAPPORT D'ACTIVITE

L'Association Gamins-Gamines, créée en 2003, a pour but d'organiser des événements (foire à la puériculture, loto des enfants, Halloween,...) permettant de collecter des fonds qui seront ensuite investis dans du matériel ou des activités destinés aux enfants (dons aux écoles, spectacle de Noël, Carnaval...).

L'Assemblée Générale se déroule dans la nouvelle salle des associations, ancienne cantine scolaire de Saint Germain. Monsieur Marcel CHABROL passe saluer les premiers membres arrivés dès 19h30.

Sont présentes à cette Assemblée Générale :

Membres du Bureau :

Sophie Gaspard, Présidente
Estelle Collet, Secrétaire
Fanny Engel, Trésorière
Anne-Gaëlle Croquet, Présidente adjointe
Caroline Catrix, Secrétaire adjointe
Sylvie Robert, Trésorière adjointe

Adhérents :

Sabine Lefebvre, Aurélia Molina, Sabrina Noël,
Aurélia Schindler, Joeffrey Bolland, Audrey
Ricordeau, Christine Mora de Prieto, Sabrina
Drine.

a) Constitution de l'association

i) Les adhérents

L'association existe grâce à ses membres qui s'acquittent de leur cotisation, et grâce aux subventions données par les Mairies de St Germain et de Courdemanche.

Pour la saison 2015-2016, l'association compte actuellement **36 adhérents, soit 8 de moins** que l'année précédente, avec une **proportion féminine de 67% (24/36) environ**, sachant que ce chiffre peut encore évoluer.

ii) Le bureau exécutif

Effectif depuis septembre 2015, suite au remplacement de Sabrina NOËL, comme présidente, par Sophie GASPARD, et au remplacement de Véronique ANSART-HEROS, comme présidente adjointe, par Anne-Gaëlle CROQUET.

Présidente	Sophie GASPARD
Présidente adjointe	Anne-Gaëlle CROQUET
Trésorière	Fanny Engel
Trésorière adjointe	Sylvie Robert
Secrétaire	Estelle Collet
Secrétaire adjointe	Caroline Catrix

Ce bureau n'a pas eu à se réunir depuis septembre 2014, mais a régulièrement échangé par mail ou téléphone pour l'organisation des manifestations de octobre (Open de chiens de troupeaux et Halloween) -novembre (Marché de Noël) -décembre (spectacle de Noël).

b) Opérations réalisées pendant cette période

i) Manifestations

- (1) **Halloween** en octobre 15 (tout gratuit : entrée, boissons, buffet afin de diminuer les frais de SACEM qu'impose la « boum », c'est-à-dire une manifestation destinée au public avec un fond musical)
- (2) Participation au **Marché de Noël** en novembre 15
- (3) **Spectacle de Noël** en décembre 15 (participation financière avec des entrées payantes pour les adultes (gratuites pour les enfants) afin de diminuer le cout du spectacle.

ii) Moyens d'information

- (1) Depuis septembre 2013, une adresse sur **Facebook** :
<https://www.facebook.com/groups/gaminsgamines/>
- (2) Depuis mai 2014, un **site internet** : gaminsgamines.jimdo.com
- (3) Dans les cahiers des enfants à l'école et sur les tableaux d'affichage des écoles.
- (4) Anne-Gaëlle propose de mettre des affiches dans le village sur les tableaux d'affichage pour informer les grands-parents et pour les famille dont les enfants ne sont pas encore scolarisés.

c) Contraintes

- i) Mise en route du nouveau bureau qui a su prendre ses marques rapidement,
- ii) Obtention des salles pour les manifestations (salle des fêtes pour spectacle de Noël 2015 n'est pas disponible, malgré une réservation 9 mois avant). Finalement le spectacle s'est déroulé dans la salle des fêtes de Courdemanche, et Halloween s'est déroulé à la salle des fêtes de Saint-Germain pour ne pas pénaliser le village d'une manifestation.

d) Conclusion

Les membres du bureau exécutif considèrent le début de saison 2015-2016 satisfaisante avec un programme de manifestations en adéquation avec ce qui était prévu, et les contraintes ont pu être surmontées grâce aux efforts de chacun. Une bonne ambiance est à souligner grâce aux liens d'amitié entre les différents membres de l'association.

2) RAPPORT FINANCIER

L'association a deux comptes :

- Compte courant
- livret

Evolution des charges (dépenses) et des produits (recettes) :

a) Les manifestations

i) **la manifestation la plus coûteuse (principale dépense)** : le **Spectacle de Noël**, mais par rapport à l'année précédente, il y a eu presque 33% de perte financière en moins pour cette manifestation sachant que :

- il a été demandé une participation de **2euros** par adulte pour l'entrée du spectacle (au lieu de 3euros l'année précédente, mais le nombre d'entrée a été plus important que pour le spectacle de 2014 (55 au lieu de 18)).
- Spectacle **2014** était à **650euros**, alors que le spectacle **2015** était à **510euros**, donc plus faible dépense.

Remarque : Anne-Gaëlle demande que si tous les adhérents doivent payer leur entrée, ou si il faut faire une différence entre ceux qui participent à l'installation de la salle le matin et au rangement le soir, et ceux qui ne participent pas. Sophie dit que **tous** les adultes doivent payer leur entrée.

ii) **La manifestation la plus rentable** : le **Marché de Noël**, car depuis 2014, la Mairie a décidé de laisser la gestion du Marché aux associations du village.

Donc les recettes de la pêche à la ligne (216euros, en 2015) mais aussi le jeu des enveloppes et la vente des objets fabriqués par les enfants, ont permis de rapporter à l'association **347.78euros** (frais d'achat de cadeaux pêche à la ligne + remboursement frais banderole GG à Estelle déduits).

En **2014**, la recette avait été de **519.55euros** mais :

*la majorité des lots de la pêche avait été donné par la mairie (dépense de 40.45euros uniquement) alors que cette année la totalité a dû être racheté (pour un montant de 107.29euros).

*De plus le jeu des enveloppes à moins rapporté (218euros au lieu de 280euros en 2014, peut-être parce qu'il y avait des « gros » lots moins intéressants).

*Enfin, il y a eu 27euros d'achats d'objets des enfants au lieu de 141.50euros en 2014.

Remarque : Caroline propose d'afficher derrière le stand un panneau où seraient afficher les gros lots à gagner pour le jeu des enveloppes, afin d'attirer les personnes qui passent devant le stand. Il est dit que les papiers de demande de lots doivent circuler dès septembre lors de l'AG, et que Sabrina Noël ne soit plus la seule à faire la recherche de lots.

Remarques sur les manifestations :

- La participation à l'open de chiens de troupeaux organisé par Caninature a rapporté 133.87euros, ce qui est bien pour une première !
- Anne-Gaëlle nous a confectionné de très beaux panneaux pour la boum d'Halloween qui sont stockés dans la salle des associations, et qui pourront être réutilisés.

b) Les subventions

La principale source de revenus : les **subventions** attribuées par les Mairies, en fonction du nombre d'adhérents et du nombre de manifestations organisées. Cette année, les subventions ont augmenté de 24% : 800euros au lieu de 571euros en 2014, car

- plus d'adhérents (en 2014-2015) et fonction du budget mairie accordé aux associations.
- augmentation de SG pour la prise en charge du marché de Noël (gouter des enfants entre autre).

REMARQUE : cette année, nous avons refait une **demande de subventions auprès de la CCRSE** en juillet 15, et obtenu d'une subvention en fin d'année de **216euros**. Nous avons dû faire une demande de numéro SIRET auprès de l'INSEE de Haute-Normandie en novembre 2015 sinon la CCRSE ne nous aurait pas donné de subventions (nouvelle réglementation)

c) Cotisations

i) **Augmentation** du minimum de **cotisation** : 1 à **2euros** par personne (depuis 2014)

ii) Presque **18% d'adhérents en moins** cette année (36personnes au lieu de 44 personnes), et **32% de cotisations** en moins (116 euros au lieu de 171euros). Il y a eu :

- 12 personnes inscrites en 2014 qui n'ont pas renouvelé leur adhésion.
- 7 personnes ont renvoyé leur bulletin d'adhésion sans joindre de cotisation, donc ces personnes ne sont pas comptabilisées.
- Mais il y a aussi 6 nouveaux adhérents qui ont rejoint l'association.

d) Assurance

Toujours à la GMF depuis 2013, cotisation à renouveler en **mai 2016**.

e) Les fournitures (boissons, papier, café, tasses, sucre)

Toujours utilisation du stock, mais cette année, il a fallu renouveler :

- le matériel de peinture,
- le papier pour les affiches (ramette),
- un carnet de timbres,
- mais aussi des dépenses pour les boissons, les bonbons et les lots de pêche à la ligne.

f) Le compte de résultats

Les bénéfices du **Marché de Noël** (347.78euros) et de **l'Open** (133.87euros) ont largement permis de financer le spectacle de Noël (moins cher cette année, mais d'une moins bonne qualité par rapport à l'année précédente, même si apprécié des enfants...) (393.52euros de dépenses pour le spectacle).

Les **subventions** reçues par les mairies de SG/Courdemanche et CCRSE (1216euros) nous permettent d'avoir un bénéfice pour 2015 qui nous permettra, **après accord et vote**, de renouveler un don aux écoles de SG et Courdemanche.

Caroline rappelle que Mme Botsvironois a parlé d'une caisse de jeux de cours pour les enfants de maternelle, avec des jeux utilisables en hiver, puisque seules les parties goudronnées de la cours sont accessibles aux enfants. Sophie dit qu'elle en parlera à la directrice Mme Leterme, qu'elle doit rencontrer la semaine prochaine, pour savoir si les maitresses préfèrent avoir des jeux ou de l'argent pour choisir elles-mêmes les jeux.

L'association démarre donc l'année 2016 avec une trésorerie de 2873.28euros sur le compte chèque, sachant qu'elle a sur le livret environ 1090euros. (pas encore reçu le papier de banque avec montant exact au 31/12/2015).

3) PLANNING MANIFESTATIONS 2016

- 2016
- Réunion avec galette vendredi 22 janvier.
 - **Dimanche 7 février** : Foire à la puériculture.
 - **Samedi 19 mars matin** : confection bonhomme carnaval à partir de 10h nouvelle salle des associations, sous la direction d'Estelle. (**Salle réservée, en attente de réponse de la mairie de SG**)
 - **Samedi 2 avril** : Carnaval dans le jardin de jeux de Toisley (**Rues où sera le défilé à déclarer en Mairie : Sophie.**) : RV 14h30, départ 15h.
 - Assemblée Générale vendredi **23 septembre** 19h30 nouvelle salle des associations. (**Salle à réserver**)
 - **Samedi 29 octobre** : « la boum d'Halloween » (est ce qu'on renouvelle ??) à Courdemanche salle des fêtes. **A déclarer à la SACEM 1 à 2 mois avant pour avoir une réduction du prix (Fanny).** Ouverture des portes à 15h.
 - **26-27 novembre** : participation au Marché de Noël de St Germain. Vu les bons résultats, le jeu des enveloppes sera renouvelé. Il faut réfléchir à des nouvelles cibles de sponsors.
 - Spectacle de Noël : **dimanche 4 décembre 2015** pour ne pas être le même WE que les Flambarts à Dreux. Le choix du spectacle se fera dans les 3 prochains mois afin d'avoir un choix suffisant en thème et en prix. **Salle réservée.**

Les manifestations qui n'ont pas été retenues :

- Marché de Printemps à Courdemanche (en avril)
- Marché d'Automne à St-Germain (en octobre)
- La Foire aux jouets (en novembre) car nombre d'animations rapprochées en fin d'année rendant difficile l'organisation si une foire aux jouets vient s'intégrer entre Halloween et le Marché de Noël.

4) QUESTIONS DIVERSES :

- Sabrina Drine et Sabine Lefebvre demandent s'il est possible de faire un Loto des enfants après le Carnaval ? En effet, il n'y a pas beaucoup de manifestations entre janvier et juillet (Foire et Carnaval), contrairement à la fin d'année (Halloween, Marché de Noël, Spectacle de Noël). Pourquoi pas, mais se pose le problème de trouver des lots. Pour le matériel, il est possible de demander au Foyer Rural si ils pourraient nous prêter le leur puisqu'ils en font régulièrement.
- La question se pose aussi pour Halloween et le Spectacle de Noël : en 2015, Halloween a été fait à SG, et la salle était idéale pour faire la boum du point de vue de l'espace. De la même façon, la salle plus petite de Courdemanche a donné une impression de « monde » tout en laissant suffisamment de place pour le spectacle et la restauration. La salle des fêtes de SG étant réservée pour le spectacle 2016, il est décidé que 2016 serait un test pour fixer définitivement la répartition de ces deux manifestations.

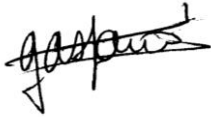
5) POT DE L'AMITIE

Une galette des Rois est partagée pour terminer cette réunion, qui s'achève à minuit pour les dernières !

Sophie GASPARD, Présidente

Fanny ENGEL, Trésorière

Estelle COLLET, Secrétaire

Handwritten signature of Sophie GASPARD in black ink.Handwritten signature of Fanny ENGEL in black ink.Handwritten signature of Estelle COLLET in black ink.